Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 18

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

temps. Considérant que toujours, s'il y aura à mettre des pièces de rechange, cela entraînera assurément de certaines corrections, c'est déjà pourquoi il est impossible de consentir au désir exprimé par quelques intendants d'arsenaux cantonaux et ci-dessus indiqués.

» Enfin, il doit paraître inadmissible de vouloir faire exécuter une partie des réparations par la fabrique d'armes et soumettre ensuite les mêmes armes à une nouvelle réparation dans les cantons.

» Appuyé sur ces réflexions, le département militaire nous a transmis les indications suivantes:

» 1º La fabrique fédérale d'armes est à instruire, qu'elle n'aura à délivrer les armes qui lui ont été assignées pour être réparées qu'après les avoir ramenées en un état complètement capable de service.

» Il est bien entendu qu'on n'en occasionnera que les frais qui sont strictement nécessaires pour at-

teindre le but désigné.

» 2º La fabrique d'armes dressera ses comptes pour frais de réparations, de manière qu'il est facile d'en pouvoir déduire les frais pour chaque arme séparément, afin de rendre possible aux commettants de pouvoir répartir les frais aux porteurs respectifs.

» Les autorités militaires cantonales, ainsi que la section administrative, la dernière pour en aviser les contrôleurs d'armes des divisions, sont à informer de ces indications pour pouvoir s'y introduire.

» En vous donnant connnaissance par la présente de ces indications qui nous ont été adressées, ainsi que des considérations qui les ont provoquées, nous profitons de l'occasion pour vous assurer de notre parsaite considération. »

Est-ce que Littré n'en prendrait pas la jaunisse!

Lè comuna d'ao Grand Conseil.

Ah bin! ne sein frais dein lo canton de Vaud! Ariâ-vo cru que iavâi dâi comunâ pè lo grand conset? Eh bin! ien a, que l'est dâi conseillé dè pè lo distri d'Etsalleins, à cein que m'a djurâ on bon Vaudois dè pè Malapalud.

A l'abbayi de Polhi-Petet, l'ont fé dâi bio discou pè lo banquiet, que ia z'u quie dâi crâno citoyens qu'ont adrâi bin dévezâ. Mâ quand lo conseillé est montâ su la trâblia, tsacon sè redzoïessâi dè l'oûrè po cein que dâi savâi menâ lo mor. Mâ ein après, quand bin ien a que criâvon : bravo! m'n'ami dé Malapalud étâi furieu. « Emaginâ-vo vai, » que m'a de, « que cllia canaille, que yé vôta por li, Dieu mè » perdenâ, l'est dè cllia ternacionale, l'est on co-» munâ et pi paraît le z'autro assebin, kâ l'a z'u » lo toupet de dere: » Chers concitoyens! ayez confiance en vos représentants, car nous voulons le bien du peuple! « Eh bregands! comunistes! va! » avoué lâo bin dâo peuple! Que lâi vîgnon vâi! » m'écrasâi se ne lâo foto pas on coup dè fusi se » l'ont lo malheu d'aborda per tsi no, et dévant dè » lâo baillî mon bin, y'amèré mi mè vairè éclliafâ! »

Dài tserottons dè pè Monlavela menâvon dâo bou pè Mordze; l'ein aviont dou moulo. Quand l'euron détserdzî, lo monsu que l'avâi atsetâ, lâo z'allà terî demi-pot ao bossaton et quand l'euron fifa, lao dese : lo trovâ-vo bon?

- Oh! adrâi bon, que desiron, l'est bin damadzo qu'on ausse pas dâi cous asse longs que n'hâta de raté, po lo cheintre pe grand teimps!

Le Moniteur de l'Ain, publie ce petit bijou de fable, signé: J-M. VILLEFRANCHE.

> L'ombrelle et le parapluie. L'ombrelle, quand le temps est beau, Sort pimpante de son fourreau, Prête à vous tenir compagnie; Mais que le ciel devienne noir : Bonsoir!

Plus d'ombrelle... Paraît alors le parapluie ; Il vient subir pour nous l'eau, la grêle, le vent ; C'est l'ami véritable. Hélas! mais trop souvent

Dans nos amitiés les plus belles Que trouve-t-on? Des amitiés d'ombrelles.

On attribue à Roger de Beauvoir cette spirituelle répartie :

Cet homme de lettres avait été quelque peu persécuté par les huissiers, et il avait gardé à ces honorables fonctionnaires une invincible antipathie.

Il affectait même de dire, quand il venait à parler d'eux : lé huissiers.

- Pourquoi, lui demanda, un jour Gozlan, ne dites-vous comme tout le monde les huissiers.

— Dire les-z-huissiers, jamais! s'écria-t-il avec un geste d'horreur. Jamais de liaison avec ces gens-là!

--

Dans un discours prononcé par Victor Hugo en faveur d'une délégation d'ouvriers français à la grande exposition de Philadelphie, on remarque ce

passage à la fois si beau et si frappant de vérité : «... L'Histoire, par moments, semble pleine de ténèbres. On dirait que le vieil effort du mal contre

» le bien va réussir. Les hommes du passé, ceux qu'on appelle les maîtres du monde, et qui ne

sont pas même maîtres de leur berceau ni de leur

» tombeau, les hommes du passé font un travail

» terrible. Pendant que nous tâchons de créer la

vie, ils font la guerre, c'est-à-dire ils font la mort.

Faire la mort, quelle sombre folie! Les hommes régnants, si différents des hommes pensants, travail-

» lent pendant que nous travaillons. Ils ont leur fécon-

dité à eux, qui est la destruction; ils ont eux aussi

» leurs inventions, leurs perfectionnements, leurs

découvertes ; ils inventent, quoi ? le canon Krupp ; » ils perfectionnent, quoi? la mitrailleuse; ils décou-

» vrent, quoi ? le Syllabus. Ils ont pour épée la force

» et pour cuirasse l'ignorance ; ils tournent dans le » cercle vicieux des batailles; ils cherchent la pierre

philosophale de l'armement invincible et définitif;

- » ils dépensent des millions pour faire des navires
- » que ne peut trouer aucun projectile, puis ils dé-
- » pensent d'autres millions pour faire des projec-
- » tiles qui peuvent trouer tous les navires; cela
- » fait, ils recommencent; leurs pugilats et leurs
- » carnages vont de la Crimée au Mexique, et du
 » Mexique à la Chine; ils ont Inkermann, ils ont
- » Balaklava, ils ont Sadowa et Puebla, qui a pour
- » contre-coup Queratero et Rosbach, qui a pour
- » réplique Iéna, et Iéna, qui a pour réplique Se-
- » dan, triste chaîne sans fin de victoires, c'est-à-
- » dan, triste chaine sans in de victoires, »

- www

HISTOIRE D'UNE BOURSE VERTE

H

Mme Desmurgers, née Emma Blanchère, avait reçu une éducation supérieure à celle du commun de la petite bourgeoisie. Le docteur l'avait épousée orpheline de père, peu après son installation à Vouvray: c'était de tous points une personne accomplie. De la dot de Mme Desmurgers, dot à la laquelle était venu s'ajouter un petit héritage en numéraire à la mort de sa mère, survenue deux ans après le mariage d'Emma, les jeunes époux avaient acheté la propriété plus haut décrite: le surplus avait été absorbé en grande partie par le train de maison et les frais de toute sorte. Un fils était né de ce mariage, jeune homme des mieux doués, qui allait avoir seize aus et poursuivait au lycée de Tours le cours de ses études. Il se nommait Julien. Il était naturellement aimé et choyé de ses père et mère, qu'il chérissait lui-même de toute son âme. Avec quel bonheur il leur apportait aux vacances ses prix et ses couronnes! Avec quel paternel orgueil, avec quelle joie et quelle tendresse maternelles il était accueilli! Déjà le docteur voyait en Julien son successeur dans la carrière qu'il avait embrassée. « Il sera médecin, s'écriait-il parfois, et il continuera ici même l'œuvre que j'ai commencée. Après deux ans passés à Charlemagne, il aura son diplôme de bachelier et entrera à l'Ecole de médecine. » Car le docteur désirait que son fils terminât ses études dans l'un des grands lycées de Paris et ce que désirait le docteur était d'avance accepté par son excellente compagne.

Chose assez rare pour être notée, Mme Desmurgers était non moins désintéressée, non moins charitable que son mari. Elle était de moitié dans ses bonnes œuvres, quand elle n'en était pas elle même l'inspiratrice. De plus elle s'était attribuée la mission toute spéciale de secourir à domicile les familles pauvres du pays. L'argent destiné à venir en aide aux uns et autres était placé dans une bourse commune.

Cette bourse en soie, brodée sur toutes les faces d'une fleur en médaillon, dont les couleurs éclatantes tranchaient sur un fond vert, était un petit chef-d'œuvre de travail patient qui faisait honneur à Mme Desmurgers. Car c'était Mme Desmurgers elle-même qui l'avait faite la première année de son mariage. Assez grande pour que, pleine d'or, elle puisse contenir une petite fortune; elle était invariablement placée sur la tablette de la cheminée du salon, où elle frappait tout d'abord les regards. C'est dans cette bourse que puisaient tour à tour, et souvent ensemble. M. et Mme Desmurgers. Et Dieu sait ce que ces prélèvements successifs, presque journaliers, sur le fonds de bienfaisance, avaient soulagé de misères, tari de larmes, relevé de courages abattus!

Un jour, le docteur, debout à toute heure et qui n'avait jamais refusé le secours de son ministère à quelque moment de la nuit qu'on vint l'appeler, se plaignit d'une grande fatigue. Sa compagne s'en alarma: elle le pria, le supplia de prendre du repos. Il souscrivit à ce désir. A dire vrai, il ne fut point appelé au dehors une semaine durant. Mais une nuit la sonnette retentit, et César, en gardien vigilant, se prit à aboyer. Le docteur se leva et s'apprêtait à partir. Pour

la première fois, Mme Desmurgers s'y opposa.

- Je me dois à mes malades, Emma.

— Vous vous devez aux vôtres aussi, je suppose: à moi, à Julien. Hélas! que deviendrions-nous s'il vous arrivait malheur!

- Enfant! il ne m'arrivera rien, je l'espère; songe donc qu'il s'agit peut-être d'une personne qui se meurt?

Mme Desmurgers n'insista plus.
A la garde de Dieu, fit elle.

C'était, en effet, un moribond qui faisait appeler à Veretz, le docteur Desmurgers. Celui-ci, stimulant l'allure de Cocotte, fut à Veretz en moins de rien. Il trouva un homme âgé déjà, presque un vieillard, mais si faible qu'à peine il lui restait un souffle. Il jugea d'un coup-d'œil la situation: elle était désespérée. Toute sa science devenait inutile pour rendre à la vie ce corps si épuisé, si amaigri qu'il était en diaphane. Tout ce qu'il put faire fut de constater le décès: le malade expira deux minutes après son arrivée et sans avoir pu prononcer une parole.

Au petit jour, M. Desmurgers rentrait chez lui. Mais il se sentait plus mal: il avait des frissons. Cette course écheve-lée au milieu des fraîcheurs de la nuit l'avait glacé. Il ressentait comme un refroidissement général avec des douleurs aiguës dans les membres. Il se mit au lit. Il ne devait pas s'en relever, hélas! et les sinistres appréhensions de Mme Desmurgers n'allaient que trop se justifier. (A suivre.)

Casino-Théâtre. — Cette semaine est fertile, pour nous, en jouissances artistiques.

Mardi, Mlle Agar, la célèbre tragédienne, nous donnait Britannicus, suivi du 4º acte d'Horace. Que dire de cette magnifique scène des imprécations de Camille, rendue par la grande artiste?.... Nos éloges seraient bien pâles pour un pareil talent, car nous ne croyons pas qu'il soit possible de s'élever plus haut dans l'interprétation de l'œuvre immortelle de Corneille; on reste confondu, ébloui d'admiration à l'ouïe de cette voix puissante, de ces intonations qui pénètrent l'âme; l'œil suit avec délices cette pose antique, ce geste superbe et toujours juste, et les applaudissements éclatent de toutes parts avec une spontanéité encore rare au théâtre.

Le lendemain, une diversion nous était offerte par la représentation de Giroflé-Girofla, de Lecocq. Il y a, dans cette opérette, du reste fort bien donnée par la troupe de M. Roubaux, de quoi passer une gaie soirée. Le libretto est désopilant, sauf quelques scènes d'un goût douteux; et la partition, sans captiver l'oreille de l'auditeur comme celle de Mme Angot, contient des détails d'une musique charmante, des morceaux qui se font écouter avec plaisir par l'originalité et la fraîcheur qui caractérisent les productions de Lecocq.

La même troupe nous favorise encore ce soir d'une représentation toute nouvelle pour nous, celle de la Belle-Hélène, d'Offenbach, qui a eu tant de succès à Paris et dont on a si souvent parlé.

Enfin, mardi prochain, Athalie fera salle comble. Tout le monde voudra applaudir encore une fois Mlle Agar. Ceux qui l'ont entendue dans la fameuse scène du Songe, peuvent juger d'avance du succès qu'aura sur notre scène la représentation complète de ce chef-d'œuvre de Racine.